

Comment on fait des maîtres d'hôtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 24

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Le Conteur Vaudois sera adressé gratuitement, jusqu'au 30 juin prochain, aux personnes qui prendront un abonnement à dater du 1^{er} juillet.

L'ancien domaine de Beaulieu.

A l'approche du tir cantonal, qui attirera des milliers de promeneurs sur la belle place de Beaulieu, les détails qui suivent peuvent intéresser nos lecteurs :

Le domaine de Beaulieu s'appelait autrefois les *Utins*. Le château de Beaulieu, qui existe encore aujourd'hui, fut bâti par le colonel Berset, qui avait servi en Hollande, et par J.-H. Mingard, qui fut pasteur à Assens et écrivit plusieurs articles de l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Il mourut à Beaulieu le 8 décembre 1786.

M. Conod, nommé professeur de grec à l'académie de Lausanne, en 1791, devint possesseur de cette belle campagne, par son mariage avec M^{me} Mingard. Il mourut en 1826, et son hoirie a vendu la maison et le domaine à une société qui les a disloqués pour la construction de plusieurs maisons de campagne qui forment aujourd'hui le quartier de Beaulieu. Les champs furent convertis en place d'armes.

En 1781, M. Necker, ministre des finances sous Louis XVI, dut démissionner devant les intrigues de cour. Rentré dans la vie privée, il vint habiter Beaulieu où il écrivait son grand ouvrage sur l'*Administration des finances*, qui lui coûta quatre années de travail, et fut publié simultanément à Lausanne, à Lyon et à Marseille, en 1784.

Ce livre, qui fut considéré pendant longtemps comme un des monuments les plus sérieux de l'étude des finances françaises, eut un succès prodigieux. Il s'en vendit en peu de jours 80,000 exemplaires, malgré les mesures prises par le gouvernement français pour l'empêcher de se répandre.

Les fautes des successeurs de Necker le firent rappeler au ministère français

en 1788. Le 11 août de l'année suivante, il dut de nouveau se retirer à la suite de divers événements politiques. Sa disgrâce fut le signal d'un soulèvement dans Paris, qui entraîna l'attaque de la Bastille.

Rappelé de nouveau au mois d'août suivant, au milieu de l'enthousiasme général, Necker ne tarda pas à reconnaître son impuissance; dépassé par les chefs du parti constitutionnel, il donna sa démission en septembre 1790.

Dès lors, Necker se retira dans sa terre de Coppet, qu'il avait acquise en mai 1784. Il y partagea avec son épouse la culture des lettres et les plaisirs de la vie de famille.

Mais une maladie nerveuse dont M^{me} Necker souffrait depuis longtemps, l'enleva au mois de mai 1794, à Beaulieu, où elle était venue se fixer pour être dans le voisinage du célèbre docteur Tissot. M^{me} Necker était fille de Louis-Antoine Curchod, pasteur à Crasrier. De son mariage avec M. Necker, en 1764, naquit une fille unique, qui devint la célèbre baronne de Staël, dont les écrits ont eu un si grand retentissement.

Comment on fait des maîtres d'hôtel.

Le conseil de surveillance de l'Ecole professionnelle de la Société suisse des Hôteliers, présidé par M. Tschumi, vient de publier son rapport sur la première année scolaire (du 15 octobre 1893 au 15 avril 1894).

Vingt-trois élèves ont suivi les cours du commencement à la fin. Tous ont été logés et nourris à l'hôtel d'Angleterre où, dans la partie pratique de leur instruction, ils ont dû se charger à tour de service de la maison qui pouvait les former pour plus tard: mettre la table, servir les repas, desservir, nettoyer la salle à manger et la salle d'études, faire l'ouvrage de l'office, etc.

Ailleurs nous les voyons visiter les caves de MM. Cornaz et apprendre comment les vins se traitent, se dégustent, se soignent, se mettent en bouteilles, etc.

A la Brasserie de la Rosiaz, on leur a

donné une idée de la manière dont la bière se fabrique et quels soins elle exige.

Sous la direction de M. Briod, ils ont étudié trois langues: le français, l'allemand, l'anglais; puis l'arithmétique et la géographie.

M. Müller leur a donné, avec une méthode des mieux comprises, la calligraphie et la géographie des voyages.

De M. Rach, ils ont appris la bonne tenue en général et en particulier pour les employés d'hôtel. Son programme, très complet, comportait, en outre, l'habillement, la réception de l'étranger à la station de chemin de fer, sa réception à l'arrivée à l'hôtel, etc., etc.

M. Dreyfus, qui a présidé avec tant d'intelligence et de goût à l'aménagement de l'hôtel du Château d'Ouchy, leur a fait faire des exercices pratiques. Il a commencé par leur montrer de quelle manière on prend une assiette à soupe et comment on en porte deux ou trois à la fois d'une seule main; et passant à des choses offrant plus de difficultés, il leur a enseigné à mettre le couvert pour la table d'hôte, pour le déjeuner, pour le restaurant, à plier les serviettes et à desservir la table.

Puis les élèves, soit en partie, soit tous ensemble, ont servi à l'hôtel du Château lorsqu'il y avait banquets, noces ou simplement table d'hôte.

M. Tschumi, l'excellent directeur de Beau-Rivage, a eu en partage une partie très difficile, mais dont nul ne pouvait mieux s'acquitter: la tenue des livres et l'organisation de l'hôtel.

Nous ne pouvons entrer dans tous les détails du rapport susmentionné, dont la lecture laisse une fort bonne impression, et atteste suffisamment l'entière réussite de la première année de cette utile et intéressante institution.

Curieux partage de la commune de Villette en 1824.

La grande commune de Villette se composait autrefois de Cully, Riez, Epesses, Grandvaux, Villette et Forel.

Le 15 mai 1824, le Grand Conseil en ordonna la division en six communes différentes. Cette opération, laissée aux soins du Conseil d'Etat,